



## PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DE BARJOUVILLE

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

# Sommaire

## I. Présentation de l'Accueil

- a) La structure
  - Situation géographique
  - Locaux et équipements
  - Règlementation
- b) L'équipe d'animation
  - Composition de l'équipe
  - Rôles et missions
  - Modalités et obligation
- c) L'enfant
  - Les publics accueillis
  - Le besoin de l'enfant
  - Notre démarche pédagogique
- d) La famille
  - Accueil
  - Communication
- e) Espace famille

## II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

## III. Organisation de la Journée du Mercredi

- a) Planification d'une journée type mercredi période scolaire
  - b) Planification d'une journée type vacances scolaires
- Déroulement d'une journée type :
- Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
  - Temps de détente et Temps calme
  - Les activités
  - Le goûter
  - Rassemblement / Forum
  - Règles de vie
  - La fonction sanitaire

## IV. Évaluation

## I. Présentation de l'Accueil

### a) La structure

#### Situation géographique

Barjouville est une commune française située dans le département d'Eure-et-Loir en Région Centre Val de Loire. La ville se situe au sud de l'agglomération Chartraine.

Barjouville compte 1735 habitants, au recensement de 2015.

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793.

Les enfants de Barjouville sont scolarisés au sein de l'école Maternelle Nicolas Vanier (67 élèves) et élémentaire Yann Arthus Bertrand (111 élèves).

Les locaux de l'accueil de loisirs se situent à l'école Nicolas Vanier.

#### Locaux et équipements

Dans le cadre de l'Accueil de loisirs, nous bénéficions de :

Une salle périscolaire : Salle principale, où se déroule l'accueil des familles. C'est ici que s'effectue l'émargement qui marque le transfert des familles. C'est également dans celle-ci où s'effectue le lancement des activités, où elles sont menées, et où le goûter est pris,

La salle de repos : Dans cette pièce y sont disposés les lits respectifs de chaque enfant afin de les accueillir les petites sections pour le moment de la sieste, mais aussi des tapis afin que les moyennes et grandes sections puissent effectuer un temps de détente,

Un bureau pour la direction,

Une régie : Afin de disposer la régie matériel nécessaire aux animations,

Une cour : Avec une structure de jeux, où les enfants peuvent jouer et pratiquer des activités de plein air,

Des toilettes : maternels et élémentaires,

Un réfectoire : Nous utilisons cet espace afin de prendre le déjeuner, mis en œuvre par notre prestataire RCBC (Restauration Collective du Bassin Chartrain)

La prairie : Située à 5 min à pied de l'accueil de loisirs, ouvert au public, disposant d'une aire de jeux clos, d'une grande surface afin d'organiser des activités de plein air, et d'un étang.

#### Réglementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

\* Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

\* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

#### b) L'équipe d'animation

- Elle se compose :

D'une directrice : LAYE Jennifer

D'une animatrice : JACQUET Elodie et LESAGE Elodie, en poste pour les mercredis, vacances scolaires.

Des personnels d'animations complètent l'équipe en fonction des besoins d'encadrement.

Au-delà des diplômes réglementaires, l'équipe d'animation possède de nombreuses compétences, fortement appréciées permettant le développement de projets au service des enfants.

#### Ses missions

##### La directrice

Titulaire du BAFA et du PSC1, elle est garante du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs (trices),

Elle gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,

Elle est référente pour son équipe, il anime des réunions et les organise,

Elle mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Elle donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités,

Elle joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Elle assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,

Elle est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

##### Les animateurs /animatrices et intervenants

Titulaires du BAFA ou d'autres diplômes, ils / elles sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on accorde aux animateurs / animatrices, intervenants (Parents, élus et équipe de direction..)

Ils / Elles assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant

Ils / Elles sont garant(e)s de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils / Elles prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils / Elles sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses propositions,

Ils / Elles établissent et conduisent des projets d'activités (mercredis, vacances), ils / elles sont les garant(e)s.

## Ses obligations

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables** du projet pédagogique comme suit :

### Vie sur l'accueil de loisirs :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à la pratique d'activités de plein air.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs, des TAP et en présence des enfants,
- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs (trices)
- Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

### Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Elaborer et remettre à son directeur son projet d'animation
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Participer aux diverses activités de l'accueil (sorties diverses, piscine....)
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

## c) L'enfant

### Publics accueillis

- L'accueil est habilité pour recevoir 40 enfants, soit 16 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans pour les mercredis et les petites vacances.
- Lors des vacances de juillet, une habilitation de 54 enfants nous est accordée.  
Les enfants sont majoritairement domiciliés à Barjouville. Nous pouvons être amenés à accueillir des enfants dits de l'extérieur (Hors commune -Barjouillois étant prioritaires).
- L'accueil en période scolaire se déroule le mercredi à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 (repas et goûter compris).

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h30 à 18h30, à la journée, (Repas et goûter compris).

- L'accueil de loisirs est fermé pendant les deux semaines des vacances de Noël et pendant le mois d'août.
- Durant l'année scolaire 2019 – 2020, deux groupes d'enfants seront constitués : un groupe d'enfants de 3 à 5 ans et un second groupe d'enfants de 6 à 11 ans. Toutefois, en fonction du nombre d'enfant, des activités en décloisonnées pourront être effectuées afin d'organiser des activités avec un groupe plus conséquent.

### Besoins de l'enfant

Les besoins de l'enfant sont diversifiés et restent variables suivant les âges. La théorie de Maslow est assez bien représentative dans ces différents besoins. Nous passons des besoins physiologiques élémentaires et à son sommet, aux besoins psychologiques et affectifs.

#### Besoins physiologiques :

Les enfants en pleine croissance ont besoin de se nourrir correctement et un bon équilibre alimentaire reste d'une importance fondamentale

Notre prestataire qui est la Restauration Collective du Bassin Chartrain reste vigilant sur les divers apports alimentaires à donner aux enfants dans la variété de ces divers aliments et sur la découverte de nouveaux goûts. Le moment du repas suivi du temps calme ne doit pas être négligé pour une bonne digestion et un bon rythme biologique.

Lors de la prise du repas les enfants restent assis, ne se lèvent pas sans cesse, prennent le temps de déguster les divers aliments et reconnaître les différents goûts.

Après les repas, un moment calme pour les 6/11 ans et une sieste pour les plus de 3/5 ans restent indispensables pour casser le rythme de la longue journée (10 h en moyenne) à l'ALSH.

Toutes les activités sportives proposées doivent tenir compte de l'âge des enfants, de leurs capacités physiques et mentales c'est pour cela que les apports nutritionnels doivent rester conséquents et de qualité pour qu'ils soient en pleine capacité de leurs moyens autant physiquement que psychologiquement.

#### Besoin de protection et de sécurité :

L'enfant doit se sentir en totale sécurité tant physiquement que mentalement et autant intérieurement qu'extérieurement.

Les plus petits (3/5 ans) restent souvent inconscients des dangers réels occasionnés par le non-respect des diverses règles de vie dans la salle et dans les espaces extérieurs.

La plupart des plus grands sont respectueux des règles de vie établies et répertoriées par eux même et les animateurs sur les murs de la salle. Certains tenteront d'enfreindre ces règles.

Les animateurs doivent rester donc être très vigilants et responsables pour éviter tout accident et expliquer les conséquences des actes manqués des enfants pour une meilleure prise de conscience des dangers existants.

L'équipe d'animation a un rôle de référent comme les parents et doit rester crédible, cohérente.

Les animateurs doivent donner confiance aux familles lors des temps d'accueil du matin et du soir en échangeant, en partageant des moments pour mieux se faire reconnaître et connaître au mieux les enfants. Les familles ont besoin d'être rassurées et sentir leurs enfants en toute sécurité.

## Besoin d'amour et d'appartenance :

L'enfant attend d'être compris, écouté, aimé. Grâce aux échanges réguliers avec les animateurs, de sérieux liens se tissent ce qui permet à l'enfant de se confier, d'être reconnu auprès de l'animateur et de son groupe. A travers le jeu et les activités, nous pouvons renforcer ces relations individuelles et de groupe.

## Notre démarche pédagogique

L'accueil de loisirs donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de loisirs participe à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences.

3ème pôle dans la vie de l'enfant aux côtés de la famille et de l'école, l'accueil de loisirs permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes dans le quartier le village, et de découvrir d'autres environnements.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique.

La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

Accueil de l'enfant porteur de handicap : protocole d'accueil

- **Nous apportons un regard aiguisé sur l'intégration des publics en situation de handicap.** Il ne s'agit pas simplement de répondre aux obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap, mais d'une volonté politique largement affichée dans les pays occidentaux et d'un souci éthique.
- Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif. **Au regard de ces contraintes, l'équipe s'ajuste en permanence.**

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles.

- **L'activité n'est pas une fin en soi mais un vecteur éducatif émancipateur.**

Grâce à l'expérimentation, l'enfant va se construire, exprimer sa personnalité et son potentiel.

Faire du sport, créer, jouer, partager, découvrir, apprendre, les loisirs éducatifs et culturels sont essentiels à son développement.

Être à l'écoute de l'enfant, c'est aussi lui accorder le droit de ne rien faire, de rêver ou de se reposer au prix de devoir parfois modifier un programme d'animation.

Chacun doit avoir sa place dans notre accueil et chacun s'enrichit au contact de l'autre, quel qu'il soit. Outre la proposition d'activités traditionnelles d'un accueil de loisirs, nous souhaitons :

- Développer le partage et l'entraide entre les enfants,
- Être à l'écoute des goûts et aspirations de chacun,
- Fédérer les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences.

- **Covid-19**

Afin de pouvoir garantir la sécurité des enfants, nous avons l'obligation de suivre le protocole sanitaire jeunesse et sport.

#### d) La famille

- **Accueil**

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel.

Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils.

Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils.

Enfin, elle contribue à l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques.

- **Communication**

- **Affichage dans les locaux de l'accueil :**

Un espace d'informations dédié aux familles est disponible à l'accueil où sont affichés :

- Le règlement de la structure
- Les fiches fonctions des personnels
- Le projet éducatif et la charte éducative
- Le projet pédagogique
- Les plannings des temps forts des mercredis à chaque retour de vacances scolaires
- Les menus de la semaine
- Les goûters de la semaine

#### e) Espace famille

Trois rassemblements annuels sont proposés aux familles :

En début d'année scolaire, une réunion est organisée afin de présenter les équipes, l'accueil de loisirs, le projet pédagogique et les activités proposées. Cette année, cette réunion aura lieu sous forme de vernissage afin de rendre cette première rencontre de l'année accueillante et moins formelle.

En milieu d'année scolaire, une rencontre conviviale sera proposée aux familles afin de faire un point d'étape sur le déroulement des activités.

En fin d'année scolaire, une fête de fin d'année est organisée au sein de l'accueil.

La direction de l'accueil de loisirs est également disponible afin de rencontrer les familles de manière plus individuelle à chaque fois que nécessaire.



## II. Objectifs pédagogiques

### a) Objectifs éducatifs

Nous avons choisi de retenir 3 valeurs éducatives énoncées dans le projet éducatif de Charlotte Loisirs (en annexe au projet pédagogique) en cohérence avec les valeurs éducatives de la Commune de Barjouvillle qui conduiront nos projets tout au long de l'année :

- **Développer la coopération entre les enfants**

Développer l'esprit de vie en collectivité

Apprendre le partage

Respect des règles de vie et durant les jeux.

- **Accroître la curiosité des enfants dans différents domaines**

Offrir des activités riches et variées ainsi que des thématiques

Proposer des moments socio-éducatifs. (médiathèque...)

- **Proposer des moments d'échange et de convivialité avec les différents acteurs.**

Mettre en place des moments conviviaux à destination des parents, des élus et des enfants (veillées, vernissages...)

Permettre le dialogue entre l'équipe et les familles quels que soit les situations.

### b) Objectifs opérationnels, moyens et projets d'activités mis en œuvre

L'accueil de loisirs est un lieu de détente et de loisirs partagés pour les enfants qui le fréquente. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissage permettant à l'enfant de partager des moments de plaisirs et de détente avec d'autres enfants de son âge, des lieux d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

L'accueil de loisirs apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant une multitude d'expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et équipé pour l'accueil d'enfants.

Objectifs	Moyens proposés	Activités mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Développer la coopération entre les enfants</b></li></ul>		

Objectifs	Moyens proposés	Activités mises en œuvre
<p>Développer l'esprit de vie en collectivité</p> <p>Apprendre le partage</p> <p>Respect des règles de vie et durant les jeux.</p>	<p>Développer les relations sociales : Règles, rapports humains, coopérations, solidarité, confrontation, maîtrise de soi, conciliation.</p> <p>Mise en place des règles de vie ensemble</p>	<p>Proposer des grands jeux collectifs Faire respecter les règles de vie (être poli, sans moquerie...) Respecter le matériel, bien ranger, prendre soin...</p> <p>Mise en place d'un fonctionnement tourné vers l'entraide : partage, aide, soutien, empathie.</p>
<p>• <b>Accroître la curiosité des enfants dans différents domaines</b></p>		
<p>Offrir des activités riches et variées ainsi que des thématiques</p> <p>Proposer des moments socio-éducatifs. (Médiathèque...)</p> <p>Développer l'imaginaire des enfants</p>	<p>Organiser des activités manuelles variées</p> <p>Permettre à l'enfant de découvrir différents univers</p> <p>Atelier à la médiathèque sur les différentes thématiques</p>	<p>Grand jeu Décors de l'accueil des loisirs</p> <p>Varié les activités</p> <p>Visite de médiathèque.</p>
<p>• <b>Proposer des moments d'échanges et de convivialité</b></p>		
<p>Permettre le dialogue entre l'équipe et les familles quels que soit les situations.</p> <p>Mettre en place des moments conviviaux à destination des parents, des élus et des enfants (veillées, vernissages...)</p>	<p>Contact animateurs / familles dès le premier temps d'accueil.</p> <p>Organisation de temps forts impliquant les familles.</p> <p>Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichages etc..)</p>	<p>Première réunion pour présentation Projets sous formes de vernissage pour permettre la convivialité.</p> <p>Invitation à des événements comme le spectacle de fin d'année.</p> <p>Organisation de veillées parents-enfants.</p>

### III. Organisation de la journée du mercredi, Vacances scolaires.

#### a) Planification d'une journée type mercredi / Vacances scolaires

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7h30 à 18h30.

L'équipe d'animation assure l'accueil des enfants et des familles de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. Les activités seront organisées de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h.

<b>7h30 – 9h00</b>	Accueil des familles – Émargement pour le transfert des responsabilités
<b>9h-9h30</b>	Rangement - Appel des groupes - passage aux toilettes - lavage des mains
<b>9h30-11h30</b>	Activités
<b>11h30-11h50</b>	Fin des activités – Rangement –Retour au calme – Passage aux toilettes – Lavage des mains
<b>11h50</b>	Départ pour le restaurant scolaire
<b>12h– 13h00</b>	Repas
<b>13h</b>	Retour à l'accueil de Loisirs de Barjouville
<b>13h10-13h30</b>	Passage aux toilettes – lavages des mains
<b>13h 30 – 14h 45</b>	Temps de détente pour les maternelles (sieste pour les plus petits).
<b>13h 30 – 14h 00</b>	Temps calme pour les primaires
<b>14h –14h45</b>	1 ère Activités pour les primaires (Rangement)
<b>14h45–15h45</b>	2ème activité pour les primaires et activités pour les maternelles
<b>15h45-16h</b>	Fin des activités – Rangement –Retour au calme – Passage aux toilettes – Lavage des mains
<b>16h 00 –16h45</b>	Goûter
<b>16h45 –17h</b>	Débarrassage des tables - Rangement du centre
<b>17h 00 –18h 30</b>	Départ échelonné des enfants – informations – Émargement
<b>18 h 30</b>	Fermeture de l'Accueil

b) Déroulement d'une journée type :

Compte tenu de l'effectif d'enfant attendu, nous faisons le choix du décloisonnement des tranches d'âges.

Des activités adaptées sont proposées aux enfants, ces derniers ont le choix d'y participer ou de rien faire. Les animateurs (trices) mettront en place différentes activités et se chargeront de la mise en place des ateliers et des trajets.

Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

Vous confiez votre enfant aux animatrices Charlotte Loisirs de 7h30 à 9h.

Le soir, aucun enfant ne pourra partir de l'accueil si la personne désignée n'est pas venue le chercher.

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévue à cet effet et de nous avvertir le matin si une autre personne vient le chercher. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

L'animation de 9h à 11h30

Différentes activités sont organisées, sur un thème différent à chaque période. L'objectif est de permettre aux enfants de s'épanouir en participant à des activités qui leurs plaisent tout en favorisant les rencontres entre enfants.

Le temps calme de 13h à 13h 30 :

Il favorise les conditions propices à la récupération (Installation de tapis de sol, jeux de société, livres, kapla, etc.). Les enfants peuvent lire écrire, jouer, voire ne rien faire. L'important étant d'y trouver un réel repos.

**Important :** l'animateur et son groupe étant constitué, l'animateur évalue la durée du temps calme en fonction de l'état de fatigue des enfants avant la reprise des activités.

Les animateurs (trices) pendant ce temps :

- ont une attitude favorisant le repos des enfants
- pratiquent une écoute active durant ce moment privilégié de communication
- laissent le matériel (crayon couleur, jeux de société, livre, etc.) à disposition des enfants en les responsabilisant sur le rangement et la tenue du matériel.
- Proposent des activités calmes

Les Activités de 14h à 15h45

Différentes activités sont organisées, sur un thème différent à chaque période. L'objectif est de permettre aux enfants de s'épanouir en participant à des activités qui leurs plaisent tout en favorisant les rencontres entre enfants.

~~En fonction de la tranche d'âge, environ 2h d'activités seront proposées aux enfants.~~ Tous les animateurs (trices) sont chargés de l'installation des salles en différents espaces (jeux, dessin, conte et lecture, etc.)

Différents ateliers animés seront mis à la disposition des enfants. Un équipement approprié d'espaces permettra une simulation qui développera une activité spontanée de l'enfant. L'animateur reste garant du bon déroulement de celle-ci.

Une alternance équilibrée est recherchée entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expression. L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, voire en créer. Découvrir le monde qui nous entoure c'est d'abord apprendre à regarder et à comprendre.

Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs. Les activités, les inter-centre et les manifestations doivent faire l'objet d'une préparation non négligeable (temps réunion et investissement personnel) pour qu'elles soient variées et pertinentes. Elles doivent développer l'esprit créatif de l'enfant, comme des activités artistiques (création d'objet en terre, création d'instrument de musique, de maquette, etc.) qui ont pour objectif de développer leur dextérité, l'écoute et la logique.

Elles doivent développer l'esprit de groupe, comme les activités sportives (balle aux prisonniers, rugby, teck, parcours d'obstacles, etc.) qui ont pour objectifs de favoriser le respect de chacun, l'entraide, l'esprit d'équipe.

Les animateurs (trices) doivent prévoir un projet d'animation sur plusieurs séances dont l'objectif premier est l'évolution. Dans chaque séance l'animateur doit faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité.

Les sorties ou visites sont des moyens couramment adoptés pour approfondir un thème ou une succession d'activité (la campagne, la mer, l'écologie, la ferme, ...) L'organisation d'une sortie doit rester un moyen pour construire, illustrer ou renforcer une ou plusieurs activités (un jeu, une visite, ...). L'environnement naturel représente également un lieu de découvertes (balade en forêt et fabrication d'un herbier, etc.)

#### [Le goûter de 16h 00 à 16h45](#)

Le goûter est un moment festif et de partage où l'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit transformer ce temps en échanges éducatifs (l'alimentation, le goût, les saveurs, prendre la parole, se raconter...). L'équipe avec l'enfant veille au rangement de la table.

À la suite des activités, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table.

Les enfants goûteront dans des espaces propres et agréables aménagés selon les règles d'hygiène recommandées. Les régimes alimentaires médicaux sont inscrits pour qu'ils soient respectés.

Le goûter se déroulera dans le calme, chaque animateur sera présent auprès des enfants durant ce moment pour que le goûter soit un moment privilégié durant lequel discussions et échanges seront engagés.

Après le goûter, les enfants bénéficieront d'un temps calme en présence d'animateurs avant les départs échelonnés puis des pôles d'activités libres seront proposés aux enfants à partir de 17h.

#### [Forum/Rassemblement](#)

Donner la parole aux enfants est un exercice qui permet aux enfants de parler et s'affirmer en groupe, de prendre conscience de la force du groupe et de lister les envies et centre d'intérêts des enfants. Le forum recense les satisfactions, critiques et suggestions des enfants et des adultes. Il permet aux animateurs de faire le point sur la vie quotidienne, les activités et les décisions à prendre. Le forum se termine avec des quizz, devinettes, énigmes, blagues.

#### Règles de vie

Les règles de vie sont posées le premier mercredi de l'année et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre de l'Accueil de Loisirs. Ne pas les exprimer, c'est exposer les enfants à des difficultés d'intégration. Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants. Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite,
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises,
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci

#### La fonction sanitaire

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigner, consoler, rassurer doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- Chaque animateur (trice) gère sa propre trousse à pharmacie prêtée en début d'année. Il (elle) veille à ce qu'il ne manque rien.
- L'animateur (trice) qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le parent concerné.
- Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmierie.
- Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.
- Des affiches "Allo Enfance maltraitée" avec le numéro d'appel 119 sont affichées à l'accueil.

## **IV. Évaluation**

### **a. Méthode d'évaluation du projet pédagogique**

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

#### Les objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène,
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des ac

tivités, l'enfant s'est-il approprié les espaces ?

- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants,
- Évolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives,
- Bien-être de l'enfant dans la structure,

#### Les activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques ?

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative, conformes à la législation et aux règles de sécurité,
- Satisfaction des enfants,
- Quand et comment les activités ont-elles été choisies ?
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités ?

#### Le fonctionnement de la structure :

Programmation de réunions d'équipes, concertations, relations et communication familles, rédaction de bilans : équipe, activités, budgétaire, évaluation des enfants, évaluation des animateurs (trices), améliorations, initiatives.

#### Évaluation des animateurs (trices) :

Évaluation des projets d'animations ou des activités, préparation des activités avec exemples de réalisations possibles, les activités sont-elles variées ? Les enfants sont-ils associés au choix des activités et comment ? Respect des règles de vie, du règlement. Participation et degré d'implication dans la vie quotidienne et les activités. Rangement et respect du matériel, degré de détérioration. Les consignes de sécurité sont-elles connues et respectées des animateurs (trices). Des réunions ont-elles lieu pour préparer les activités, quand et avec qui ?

#### Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants. A l'occasion du forum/rassemblement, les enfants pourront s'exprimer sur la journée passée de façon collective, ils pourront ensuite voter de façon individuelle en utilisant les pictos soleil, smiley ou personnages. (Exemple : un soleil s'ils sont contents de leur journée ou un nuage si la journée ne s'est pas bien passée). Ce vote permet d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec nos valeurs éducatives

#### Les critères sont les suivants :

- Cette année, les enfants ont-ils découvert des choses nouvelles ?
- Les enfants ont-ils été concertés dans le choix des activités ?
- Les enfants peuvent-ils choisir et s'inscrire seuls aux activités ?
- Les enfants apprécient-ils le moment du goûter ?

#### Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Réunions, parents/enfants, spectacle,) un questionnaire de satisfaction ou un livre d'or sera mis en place à chaque fin de cycle.

#### Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond t-il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?

**A destination de l'équipe :**

**Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices**

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs